

RAPPORT SEMESTRIEL

Situation au 31 mars 2021



OFI RS LIQUIDITES

FCP Monétaire

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Informations
réglementaires

Situation financière
au 31 mars 2021

ORIENTATION DE GESTION

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Objectif de gestion

Le Fonds OFI RS LIQUIDITES a pour objectif d'obtenir une progression régulière de la valeur liquidative associée à une performance égale à celle de l'€STER capitalisé, nette des frais de gestion + 5 bp, tout en mettant en œuvre une approche ISR. Dans un environnement de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative de Le Fonds pourrait être amenée à baisser et, par conséquent, connaître une progression irrégulière.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence auquel l'investisseur pourra comparer la performance de l'OPCVM est celle de l'€STR capitalisé + 5 bp. L'indice « €STR » (Euro Short-Term Rate) résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisées sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne à partir de données sur les transactions réelles fournies par un échantillon des banques les plus importantes de la zone euro et diffusé sur le site www.ecb.europa.eu. Son ticker Bloomberg est ESTRON Index.

La Banque Centrale Européenne, en tant qu'administrateur de l'indice €STR bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 a) du Règlement Benchmark et à ce titre n'a pas à être inscrite sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie de gestion

Le Fonds OFI RS LIQUIDITES met en place une stratégie de choix et d'utilisation de titres de créances et d'instruments du marché monétaire répondant à des critères de qualité et de prudence propres à la Société de Gestion.

La Société de Gestion a mis en place une politique de sélection de titres fondée notamment sur la durée de vie, la nature, la qualité de crédit, la liquidité et la rentabilité des instruments financiers. Plus précisément, les principaux critères de sélection des titres de créance et instruments financiers opérés par la Gestion sont des critères de type quantitatif et qualitatif.

Le Fonds OFI RS LIQUIDITES est investi à 70% minimum de l'Actif Net en Titres de créances et instruments du marché monétaire, à court et moyen terme, français et étrangers (zone euro et pays de l'OCDE éligibles selon les critères de la Société de Gestion), acquis par achat ferme, prise en pension ou toutes techniques assimilables.

Afin de ne pas pénaliser ses performances, Le Fonds s'autorise à investir dans des émetteurs n'ayant pas encore fait l'objet d'une analyse ESG (émetteurs n'ayant pas d'actions cotées notamment) dans la limite de 10%.

S'il s'agit d'émetteurs susceptibles de figurer de manière récurrente en portefeuille, ceux-ci feront l'objet d'une analyse ESG dans un délai d'un an.

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du FCP hors liquidités).

Au sein de l'univers d'investissement du Fonds retenu par la Société de Gestion, l'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance.

Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- Dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts ;
- Dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption...), Capital Humain, Chaîne d'approvisionnement, Produits et services ;
- Dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée, Structure de la Gouvernance, Comportement sur les marchés.

L'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance.

Objectifs concernant les émetteurs privés :

A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés Environnementaux et Sociaux (E et S) et d'autre part les enjeux de gouvernance G.

Les enjeux de gouvernance comprennent une pondération fixe de 30% pour le gouvernement d'entreprise et une pondération variable de 10% à 40% reflétant le niveau de risque induit par le comportement des dirigeants ou de l'entreprise. Ce niveau varie selon les secteurs d'activités.

La pondération globale des enjeux E et S est ensuite déterminée. La pondération des enjeux Environnementaux, Sociaux et de gouvernance est spécifique à chaque secteur d'activités.

Cette note ESG est calculée sur 10.

Sont exclus de l'univers d'investissement les 20% représentant les émetteurs les plus en retard dans la gestion des enjeux ESG (catégorie ISR « Sous Surveillance » Scores Best in Class calculés par notre pôle ISR).

Objectifs concernant les investissements dans les dettes souveraines :

Les États comme les émetteurs privés font face à des risques extra-financiers de long terme : risques liés à leur gouvernance, risques sociaux, risques environnementaux. Ces différents risques agissent sur leur stabilité politique et sociale, leur santé économique et financière. Prendre en compte ces éléments dans l'évaluation des États contribue à l'estimation de leur capacité à faire face à leurs engagements dans le futur.

A partir du référentiel d'enjeux clés des Etats, une Note ESG est calculée par Etat.

Les domaines E et S représentent chacun 30 % de la note, et le domaine G 40 %. Pour chaque enjeu, cette note reflète le positionnement de l'Etat par rapport à ses pairs.

Cette note ESG est calculée sur 5.

Sont exclus de l'univers d'investissement les 20% représentant les Etats les plus en retard dans la gestion des enjeux ESG.

L'analyse ESG des émetteurs est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées). Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers. Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la société de gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Le FCP adhère au Code de Transparence AFG Eurosif pour les fonds ISR ouverts au public, disponible sur le site internet www.ofi-am.fr.

Les titres de créances sont soit à taux fixe soit à taux variable (EONIA/€STR) ou révisable (EURIBOR).

Le Fonds investira dans des titres de créance et instruments du marché monétaire répondant aux caractéristiques suivantes :

- La durée de vie résiduelle maximale à l'acquisition des titres susceptibles d'être acquis par le Fonds est limitée à 397 jours, néanmoins, le Fonds pourra investir dans des titres de créances et instruments du marché monétaire présentant une échéance résiduelle jusqu'à la date de rachat légale inférieure ou égale à deux ans, pour autant que le délai jusqu'à la prochaine mise à jour du taux d'intérêt soit inférieur ou égal à 397 jours. Le cas échéant, les instruments du marché monétaire à taux fixe couverts par un contrat d'échange et les instruments du marché monétaire à taux variable seront mis à jour par rapport à un taux ou indice du marché monétaire ;
- Afin de mesurer l'exposition aux risques de crédit et de liquidité, la Durée de Vie Moyenne Pondérée jusqu'à la date de remboursement effectif (i.e. date d'échéance finale) des titres composant le portefeuille (« DVMP » ou « Weighted Average Life - WAL ») ne pourra pas excéder 12 mois ;
- Afin de mesurer l'exposition au risque de taux, la Maturité Moyenne Pondérée jusqu'à l'échéance (i.e. date de remboursement ou date de révision du taux d'intérêt) des titres composant le portefeuille (« MMP » ou « Weighted Average Maturity - WAM ») ne pourra pas excéder 6 mois.

Les titres de créance libellés originellement en devises autres que l'euro sont systématiquement couverts contre le risque de change par adossement à un ou plusieurs contrats d'échange de devise (« swaps de devise »).

Les titres acquis en portefeuille, ou à défaut leurs émetteurs sont, au moment de l'acquisition, considérés de haute qualité par la Société de Gestion. La Société de Gestion prend notamment en compte la qualité de crédit de l'instrument, la nature de la classe d'actif de l'instrument, le profil de liquidité et pour les instruments financiers structurés, les risques opérationnels et les risques de contrepartie.

Afin de s'exposer au marché du crédit et/ou de placer ses liquidités, le Fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif en OPCVM français et européens conformes à l'article 16 du Règlement MMF, investissant eux-mêmes moins de 10% en OPCVM. Ces OPCVM doivent répondre à la définition de la classification « Fonds Monétaires à court terme » ou « Fonds Monétaires standard ».

Le Fonds OFI RS LIQUIDITES pourra intervenir sur des instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés français et étranger et/ou de gré à gré). Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille aux risques de taux dans le but de réaliser l'objectif de gestion. Les opérations sur les instruments dérivés ne peuvent être conclues que dans un but de couverture.

L'exposition au risque de change est nulle, Le Fonds neutralise le risque de change par l'utilisation d'instruments financiers dérivés de type « swaps », notamment de « swaps de devise ».

Le Fonds est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et 0,5. Les contrats financiers sont pris en compte pour le calcul de la DVMP et de la MMP.

Profil des risques

Le Fonds est un OPCVM classé « Fonds Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) à caractère standard ».

L'investisseur est donc principalement exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de capital et de performance :

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque de crédit :

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance, la valeur des obligations privées peut baisser. La valeur liquidative du Fonds peut donc baisser.

Risque de taux d'intérêt :

Il s'agit du risque de variations des taux d'intérêts affectant les instruments de taux en portefeuille. L'exposition au risque de taux est limitée et portera marginalement sur la fraction des actifs investis à taux fixe.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré, et/ou au recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE EN COURS

A compter du 1^{er} janvier 2021, le Fonds a comme indicateur de référence : l'€STR Capitalisé + 5bps contre l'EONIA Capitalisé + 5bps précédemment. Ce changement entraîne de fait la modification de la formule de calcul de sa commission de surperformance de l'OPC qui devient égale à 15% de la surperformance au-delà de l'€STR Capitalisé + 5 bps contre 15% de la surperformance au-delà de l'EONIA Capitalisé + 5 bps précédemment. De même, son objectif de gestion est désormais d'obtenir une progression régulière de la valeur liquidative associée à une performance égale à celle de l'€STR Capitalisé, nette des frais de gestion + 5 bps, tout en mettant en œuvre une approche ISR.

Afin de respecter la Doctrine ISR, les **modifications** suivantes ont été apportées **le 08 mars 2021** :

- L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du FCP hors liquidités) ;
- Dorénavant, sont exclus de l'univers d'investissement les 20% représentant les émetteurs les plus en retard dans la gestion des enjeux ESG (catégorie ISR « Sous Surveillance » Scores Best in Class calculés par notre pôle ISR) contre 15% précédemment ;
- De plus, nous avons revu notre procédure d'évaluation de la qualité de crédit : précisions sur les titres de haute qualité ;
- Mise à jour également de notre liste des contreparties aux opérations sur contrats financier ;
- Enfin, mise en conformité avec le règlement SFDR.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE PRECEDENT

Néant.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur la période du 30/09/2020 au 31/03/2021, le Fonds OFI RS LIQUIDITES n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	2 601 512 968,51
Avoirs bancaires	280 669 929,14
Autres actifs détenus par l'OPC	225 384 684,91
Total des actifs détenus par l'OPC	3 107 567 582,56
Comptes financiers	-
Instruments financiers et Dettes	-394 532,84
Total des passifs	-394 532,84
Valeur nette d'inventaire	3 107 173 049,72

Evolution de l'actif net

	31/03/2021	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018	28/09/2017	29/09/2016
ACTIF NET						
en EUR	3 107 173 049,72	2 356 546 169,58	2 213 904 859,75	1 315 744 297,27	1 754 373 795,13	1 947 591 441,03
Nombre de titres						
Parts	715 912,8106	542 188,8965	507 882,1790	301 340,2449	400 706,2087	443 935,0993
Valeur liquidative unitaire						
en EUR	4 340,16	4 346,36	4 359,09	4 366,30	4 378,20	4 387,10
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						
en EUR	-	-11,49	-24,38	-14,32	-3,54	-6,52

Portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	83,73	83,72
Actions	-	-
Obligations	10,22	10,22
ADIDAS AG 1.25% 08/10/2021	0,08	0,08
ATOS SE 0.75% 07/05/2022	0,29	0,29
BBVA 0.75% 11/09/2022	1,75	1,75
BMW FINANCE NV 0.125% 13/07/2022	0,43	0,43
CAPGEMINI SE 1.25% 15/04/2022	0,25	0,25
CARLSBERG BREWERIES 2.625% 15/11/2022	0,16	0,16
COMMERZBANK AG FRN 06/12/2021	0,32	0,32
DAIMLER AG 2% 25/06/2021	0,10	0,10
DAIMLER INTL FINANCE BV 0.2% 13/09/2021	0,04	0,04
DAIMLER INTL FINANCE BV 0.25% 09/08/2021	0,42	0,42
ESSILOR 1.75% 09/04/2021	0,01	0,01
FCA BANK SPA IRELAND 1.00% 15/11/2021	0,88	0,88
FCA BANK SPA IRELAND FRN 16/04/2021	0,32	0,32
INGENICO 2.5% 20/05/2021	0,24	0,24
INTESA SANPAOLO 2% 18/06/2021	0,15	0,15
PUBLICIS GROUPE SA 1.125% 16/12/2021	0,12	0,12
RCI BANQUE SA 0.25% 12/07/2021	0,14	0,14
RCI BANQUE SA 0.625% 10/11/2021	0,57	0,57
RCI BANQUE SA FRN 12/04/2021	0,19	0,19
RCI BAQUE SA 0.75% 12/01/2022	0,38	0,38
SAFRAN SA FRN 28/06/2021	0,27	0,27
SANTAN CONSUMER FINANCE 0.5% 04/10/2021	0,14	0,14
SANTANDER CONSUMER BANK 0.75% 17/10/2022	0,34	0,34
THALES SA 0% 31/05/2022	0,06	0,06
VEOLIA ENV 5.125% 24/05/2022	0,06	0,06
VIVENDI SA 0% 13/06/2022	0,88	0,88
VIVENDI SA 0.75% 26/05/2021	0,32	0,32
VOLKSWAGEN FIN SERV AG 0.375% 12/04/2021	0,31	0,31
VOLKSWAGEN FIN SERV AG 0.75% 14/10/2021	0,28	0,28
VOLKSWAGEN LEASING GMBH VAR 06/07/2021	0,07	0,07
VOLVO TREASURY AB VAR 08/04/2021	0,64	0,64
Titres de créances	73,51	73,50
AGACHE SOCIETE FINANCIERE ZCP 08/09/2021	0,58	0,58
AGACHE SOCIETE FINANCIERE ZCP 13/07/2021	0,48	0,48
AMADEUS FINANCE BV ZCP 11/05/2021	0,80	0,80
ASSOCIACAO PORTUGUESA ADMINIST ZCP 08/02/2022	0,16	0,16
ATOS SE ZCP 06/09/2021	0,81	0,81
AXA BANQUE E3R+0.23% 07/01/2022	0,81	0,81
AXA BANQUE ESTRCAP+0.045% 13/12/2021	1,61	1,61
AXA BANQUE OISEST+0.05% 11/01/2022	0,80	0,80
AXA SA ZCP 06/07/2021	0,81	0,81

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
BABANQUE FEDER CREDIT MUTU E3R+0.22% 10/12/2021	1,45	1,45
BANQUE FEDER CREDIT MUTUEL OISEST+0.06% 25/01/2022	1,29	1,29
BANQUE POSTALE LA ESTRCAP+0.06% 16/12/2021	0,64	0,64
BAUE FED CRED MUTU OISESTR+0.06% 12/01/2022	0,64	0,64
BERLINER EFFEKTEGESELLSCHAFT ZCP 15/11/2021	1,13	1,13
BERLINER EFFEKTEGESELLSCHAFT ZCP 30/07/2021	0,64	0,64
BFCM NATIXIS FUNDS OISEST+0.06% 11/01/2022	2,57	2,57
BFCM OISEST+0.05% 01/12/2021	1,93	1,93
BFCM OISEST+0.07% 13/12/2021	0,96	0,96
BFCM OISESTRCAP+0.05% 10/12/2021	0,48	0,48
BMW FINANCE VAR 18/02/2022	0,97	0,97
BNP PARIBAS SA OISESTR+0.03% 15/12/2021	3,86	3,86
BONDUELLE ZCP 03/05/2021	0,06	0,06
BONDUELLE ZCP 26/04/2021	0,21	0,21
BPCE OISEST+0.055% 31/12/2021	3,86	3,86
BPCE OISESTR+0.055% 31/12/2021	1,29	1,29
BPCE OISESTR+0.065% 11/02/2022	0,64	0,64
BPCE OISESTR+0.065% 26/01/2022	1,51	1,51
BPCE SA OISEST + 0.055% 31/12/2021	1,93	1,93
CARREFOUR BANQUE E3R+0.52% 03/06/2021	0,16	0,16
COCA COLA HBC FINAN ZCP 18/11/2021	0,16	0,16
COVIVIO SA ZCP 15/03/2022	0,65	0,65
COVIVIO ZCP 13/08/2021	0,32	0,32
CREDIT AGRICOLE CORP OISEST+0.06% 30/12/2021	0,64	0,64
CREDIT AGRICOLE OISEST+0.06% 11/02/2022	1,93	1,93
CREDIT AGRICOLE OISESTR+0.05% 20/12/2021	3,22	3,22
CREDIT AGRICOLE SA OISEST+0.06% 30/12/2021	1,61	1,61
CREDIT AGRICOLE SA OISEST+0.1% 30/12/2021	1,29	1,29
CREDIT AGRICOLE SA OISESTR+0.06% 30/12/2021	0,64	0,64
DATWYLER HOLDING AG ZCP 06/04/2021	0,45	0,45
EIFPAGE E3R+0.65% 06/12/2021	0,32	0,32
EIFPAGE VAR 20/01/2023	0,32	0,32
EIFPAGE ZCP 04/02/2022	0,16	0,16
EIFPAGE ZCP 19/08/20/2021	0,29	0,29
IBERDROLA INTERNATI ZCP 16/04/2021	0,48	0,48
IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 10/11/2021	0,48	0,48
IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 22/04/2021	0,16	0,16
ING BANK NV EONICAP+0.355% 03/05/2021	1,05	1,05
ING BANK ZCP 06/12/2021	0,65	0,65
INTESA SANPAOLO BANK LXMBRG SA E3R+0.6% 21/02/2022	0,65	0,65
INTESA SANPL BANK LUX SA E3R+0.60 17/01/2022	0,97	0,97
IPSEN ZCP 01/04/2021	0,35	0,35
ITM ENTERPRISES ZCP 13/12/2021	1,93	1,93
KLEPIERRE SA GROUP ZCP 14/02/2022	0,32	0,32
KLEPIERRE ZCP 05/10/2021	0,16	0,16

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
KORIAN SA ZCP 13/01/2022	0,64	0,64
L OCCITANE INTERNATIONAL SA ZCP 17/03/2022	0,32	0,32
LA BANQUE POSTALE OISEST+0.035% 11/01/2022	1,93	1,93
LA BANQUE POSTALE OISEST+0.035% 28/01/2022	0,87	0,87
LA BANQUE POSTALE OISESTR+0.035% 06/01/2022	1,29	1,29
LEGRAND FRANCE ZCP 15/07/2021	0,08	0,08
MEDIOBANCA INTERNAT ZCP 10/12/2021	2,10	2,10
MEDIOBANCA INTERNATIONAL SA ZCP 09/07/2021	1,08	1,08
PSA BANQUE FRANCE E3R 07/01/2022	1,29	1,29
PSA BANQUE FRANCE ZCP 09/09/2021	0,05	0,05
RENAULT CREDIT INTL SA BANQUE E3R+0.70% 22/04/2021	0,32	0,32
REPSOL INTERNAT FIN ZCP 30/04/2021	0,55	0,55
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE BV ZCP 08/04/2021	0,06	0,06
SANTAN CONSUMER FINANCE E3R+0.60% 17/01/2022	1,29	1,29
SAVENCIA 0% 07/04/2021	0,64	0,64
SAVENCIA SA ZCP 11/06/2021	0,10	0,10
SAVENCIA SA ZCP 29/04/2021	0,97	0,97
SCHNEIDER ELECTRIC SE ZCP 01/04/2021	0,26	0,26
SEB SA E3R+0.4% 03/02/2023	0,39	0,39
SEB SA ZCP 06/07/2021	0,16	0,16
SNAM SPA ZCP 21/06/2021	0,64	0,64
SNAM SPA ZCP 21/06/2021	0,32	0,32
SOPRA STERIA GROUP E3R+0.38% 21/01/2022	0,32	0,32
SOPRA STERIA GROUP SA E3R+0.38% 20/01/2022	0,48	0,48
SOPRA STERIA GROUP SA ZCP 08/04/2021	0,32	0,32
STEF ZCP 12/04/2021	0,42	0,42
STEF ZCP 22/06/2021	0,26	0,26
TELEPERFORMANCE SE ZCP 15/05/2021	0,64	0,64
VEOLIA ENVIRONMENT ZCP 21/01/2022	0,60	0,60
VEOLIA ENVIRONNEMENT ZCP 18/02/2022	0,32	0,32
VEOLIA ENVIRONNEMENT ZCP 22/02/2022	0,32	0,32
VICAT DATWYLER HOLDING AG ZCP 17/02/2022	0,45	0,45
VICAT ZCP 07/06/2021	0,08	0,08
VICAT ZCP 14/01/2022	0,21	0,21
VOLVO AB E3R+0.65% 10/01/2022	0,65	0,65
WORLDLINE ZCP 04/11/2021	0,77	0,77
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	7,21	7,21
OPC à capital variable	7,21	7,21
BNP PARIBAS MONEY 3M	4,00	4,00
CPR MONETAIRE ISR FCP	3,22	3,22
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Éléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	3 125 179 838,84	2 571 527 207,76
Actions	-	-
Obligations	131 051 401,33	189 956 281,52
Titres de créances	2 994 128 437,51	2 381 570 926,24
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

**Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres,
au cours de la période de référence (suite)**

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	1 770 743 716,58	1 664 553 670,31
OPC à capital variable	1 770 743 716,58	1 664 553 670,31